

Charte développement durable

L'ENSA Paris-Est s'engage dans une démarche volontariste de développement durable. Elle s'engage à mettre en œuvre une politique en la matière et se donne pour objectif d'intégrer les dimensions sociales et environnementales à tous les aspects de sa politique de site, de formation, de recherche et d'innovation. Pour ce faire, elle définit une série d'objectifs généraux qui seront déclinés dans un plan d'action pluriannuel et de suivi d'indicateurs.

La démarche développement durable et responsabilité sociale de l'ENSA Paris-Est s'appuie notamment sur la charte de la Conférence des Grandes Écoles pour le Développement Durable.

Cette démarche se décline en cinq axes, ceux du Référentiel DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale), qui représentent des objectifs généraux, lesquels se traduiront chacun par des actions spécifiques.

L'ENSA Paris-Est ambitionne d'être labellisée DD&RS à l'horizon 2023/2024.

1.Stratégie et gouvernance.

Inscrire le développement durable de manière pérenne dans les valeurs de l'établissement et les décliner sur toute son activité.

Encourager et soutenir les initiatives des parties prenantes de l'école - étudiants, personnels, diplômés, partenaires institutionnels et socio-économiques en matière de DD&RS.

2.Enseignement et formation

Mettre en place des enseignements et des formations au DD&RS pour les étudiants et le personnel.

Intégrer les problématiques DD&RS dans les programmes. Sensibiliser au quotidien aux problématiques DD&RS.

3.Recherche et innovation

Favoriser les projets et partenariats en lien avec le développement durable.

Soutenir et valoriser l'implication des enseignants-chercheurs dans la gestion responsable des projets.

4.Gestion environnementale

Favoriser et soutenir toutes les initiatives d'éco-responsabilisation de l'établissement.

Rationaliser les consommations des ressources en énergie, eau, matériaux, etc.

Poursuivre le programme de rénovation énergétique du bâtiment.

Mettre en place une politique d'achat responsable.

Mettre en place une politique de gestion des déchets.

Mettre en place une politique de mobilité durable.

5.Politique sociale

Mettre en place une politique en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la diversité.

Contribuer au bien-être des personnels et étudiants.

Sensibiliser le personnel et les étudiants à la prévention des discriminations.